

**Compte rendu du conseil d'école**  
**Le 17 novembre 2022**

**Présents :**

- *Le maire ou son représentant* : Caty MOREL.
- *Les représentants des parents d'élèves* : Aurélie Figuet, Dimitri MOULOUD, Yoann LHORME, Marc-Antoine HERBIN
- *Les enseignants et personnel de l'école* : Mélanie Martin, Laëtitia Paveglio, , Laurie GIRAUD,
- DDEN : Yves GUILLAUD-LAUZANNE
- Une invitée : Elisabeth VALLET (personnel de la cantine)
- *Les personnes excusées* : Monsieur RANC (IEN), Johanna COUINEAU, Patrick MISTRAL, Valérie MALAQUIN, Christine GONNELLI, Nathanaëlle BESSY-CHORRIER

**Ordre du jour :**

- 1 - Composition et rôle du conseil d'école
- 2 - Règlement intérieur de l'école
- 3 - Fonctionnement de l'école : effectifs et répartitions actuels, exercices incendie et PPMS
- 4 - Projet d'école
- 5 - Bilan coopérative scolaire
- 6 - Activités pédagogiques programmées pour l'année 2022 - 2023
  - A - Intervenants
  - B - Sorties, projets
  - C - Soutien de la communauté de commune, du SOU des écoles et de la mairie
- 7 - Temps périscolaires (garderie, cantine, CLAS) : questions des parents(s'il y en a)
- 8 - Travaux et aménagements

**1) Composition et rôle du conseil d'école**

Tour de table pour se présenter.

Le conseil d'école est composé :

- de la municipalité
- des représentants de parents d'élèves (un par classe)
- du DDEN : Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- de l'IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale)
- des enseignants

Les représentants de parents d'élèves ont été élus le 7 octobre 2022 avec un suffrage exprimé de 54 sur 94 votants (40 bulletins nuls ou blancs car beaucoup de votants avaient entouré ou barré, ... des candidats sur le bulletin). Il faudra faire passer une information à tous les parents.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans le conseil d'école.

La directrice de l'école préside les conseils d'école.

Peuvent assister sur invitation de la directrice ou sur proposition en fonction de l'ordre du jour :

- le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (psychologue scolaire, maître E, maître G). D'ailleurs nous avons une nouvelle psychologue scolaire, Mme Angélique KASTNER qui est sur le poste à titre définitif. Et Mme Corinne COEURDANE est maîtresse E (s'occupe des difficultés pédagogiques, principalement en maths et en français) depuis l'année dernière sur notre secteur. Il n'y a pas de maître G (s'occupe des difficultés de comportement) sur notre secteur.
- la santé scolaire (infirmière et médecin scolaire)
- les ATSEM, le personnel de cantine ou toute autre personne intervenant dans le cadre scolaire.
- Fréquence : 6h par an, en 3 réunions.

### Rôle :

Le conseil d'école sur proposition de la directrice :

- ⇒ vote le règlement intérieur de l'école.
- ⇒ donne son avis, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, sur :
  - ✓ les activités autour de l'école (cantine, garderie, transport scolaire)
  - ✓ la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
  - ✓ l'aménagement des locaux scolaires.
- ⇒ est informé et donne son avis sur le projet d'école, les classes de découverte ou sorties.
- ⇒ est consulté par la mairie sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- ⇒ est informé sur l'organisation des aides spécialisées, les effectifs et la composition des classes.

Le fonctionnement de chaque classe n'est pas évoqué lors des conseils d'école. Il appartient à chaque famille souhaitant évoquer un problème ou une difficulté de s'entretenir avec l'enseignant concerné.

### **2) Règlement intérieur de l'école (envoyé en pièce jointe avec le compte rendu)**

Le règlement de l'école est présenté dans son intégralité ainsi que la charte informatique, la charte de la laïcité et le protocole d'accueil de l'école lié au covid.

Le règlement intérieur, les chartes et le protocole d'accueil sont votés à l'unanimité par les représentants de parents présents, par les enseignants et l'adjointe au maire et par le DDEN.

Ces documents seront communiqués aux familles sur le site internet de la mairie (adresse transmise par l'intermédiaire du cahier de liaison et par mail).

Les règles de vie commune de l'école sont rattachées au règlement intérieur et sont consultables à l'entrée de l'école et sur le site de la mairie.

Le règlement a été revoté à l'unanimité.

### **3) Fonctionnement de l'école : effectifs, répartitions**

Classe	Effectif	Répartition
PS-MS	19 élèves	8 PS- 11 MS
GS-CP	19 élèves	14 GS - 5 CP
CE1-CE2	25 élèves	15 CE1 - 10 CE2
CM1-CM2	21 élèves	9CM1-12CM2

**Total : 84 élèves (depuis le 7 octobre car 2 élèves sont repartis au Qatar)**

En janvier nous serons à 85 car un nouveau MS arrivera ce qui fera 12 MS et 20 PS/MS.

Nous allons devoir faire remonter les effectifs pour l'année 2023/2024 entre le 7 et le 18 novembre.

Monsieur HERBIN va contacter M. HAMURCU des maçons beaurepairois et Magali BOURDAT chez ORPY pour que les familles contactent bien la mairie.

### **4) Projet d'école**

Le projet d'école était prévu initialement de 2017 à 2020 mais à cause du COVID il a été prolongé. Nous allons devoir en produire un nouveau mais on ne sait pas exactement quand car des évaluations d'école

sont en cours.

Nous continuons donc avec l'ancien qui prévoit 4 axes de travail :

⇒ **Axe 1 : l'amélioration des résultats au regard des compétences du socle**

Le projet d'école prévoit trois objectifs :

- **Améliorer la résolution de problèmes mathématiques et la numération** : depuis 3 ans, l'équipe des enseignantes a décidé de changer de méthode de mathématiques . Nous avons choisi de travailler avec la méthode MHM dès le CP. C'est une méthode qui fait beaucoup manipuler les élèves et leur permet de mieux comprendre la numération. Les élèves apprécient beaucoup les parties manipulations et jeux mathématiques qui permettent de les motiver et de les aider à mieux appréhender les notions travaillées. Mais en même temps, nous adaptons la méthode à nos classes et à leurs besoins selon les années.
  
- **Développer le goût de la lecture et améliorer la compréhension en lecture**:
  - Utilisation de la bibliothèque de St Barthélémy pour permettre un accès à plus de livres que ce que nous avons dans les classes et habituer les élèves à lire quotidiennement. Nous avons pu reprendre les prêts tous les lundis pour les CM et un lundi sur deux pour les CE et les GS/CP. Mme PAVEGLIO utilise sa propre bibliothèque bien fournie pour sa classe.
  - Participation au Prix des Incorruptibles : les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 vont lire une série de 5 à 8 livres en commun et/ou individuellement et, en mai, chaque élève votera pour celui qu'il préfère. Plusieurs animations sont possibles autour de ces livres comme des carnets de lecture, des quizz, des concours. C'est un prix littéraire jeunesse qui a lieu au niveau national et qui donne accès à des livres de grande qualité.
  - Participation à des rallyes lecture et des ateliers lecture en CE et en CM sous forme de fichiers ou en ligne.
  - Mise en place de LALILO chez les CP et les CE1: logiciel de lecture en ligne utilisable en classe et à la maison. Depuis l'année dernière, les CE2 peuvent continuer suite à la demande de Mme GIRAUD. C'est une bonne chose car le logiciel est très riche et généralement les élèves ne sont pas allés au bout.
  - Les classes de PS/MS et GS/CP continuent de faire les sacs à album qui permettent de développer la culture littéraire des élèves et le langage car l'objectif est que les enfants soient capables de raconter l'album à leur famille après s'être entraînés en classe.
  - La classe de CP a changé de méthode de lecture : elle utilise la méthode Calimots de RETZ qui permet d'étudier tous les pans de la lecture et de l'écriture. La méthode plaît aux élèves et aux enseignantes, elle est très riche. Nous n'arrivons pas à tout faire en compréhension, rédaction et expression orale car cela est conçu pour un simple niveau mais nous réussissons à terminer tous les sons qui sont à voir.
  - Cette année, nous relançons la fête du livre en association avec la médiathèque de St Barthélémy et le libraire de Beaurepaire, Arnaud PELLETIER. Nous allons travailler sur des contes et chaque classe va produire de l'art plastique, des écrits, des présentations, ... qui seront exposés lors de la fête du livre le samedi 10 décembre matin dans la salle de motricité. Notre libraire proposera une exposition de livres pouvant être achetés ce qui sera sûrement bienvenu en cette fin d'année proche des fêtes. La coopérative scolaire récupérera le pourcentage offert par le libraire pour permettre de financer différentes activités pour les classes.
  
- **Développer l'écrit en lien avec l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire** :
  - La classe des PS/MS : Ils font des dictées à l'adulte par moment pour le cahier de vie.
  - Pour les cycles 2, dictées de mots, production de phrases, productions d'écrit en dictée à l'adulte (phrases dans cahier du jour pour CP dès cette période).

- Pour les CE et les CM, mise en place de dictées et d'analyses de phrases, très régulières, ainsi que de joggings d'écriture pour que les élèves soient plus à l'aise en production d'écrits.
- Les GS/CP font des dictées de syllabes, mots et mots outils et de phrases.
- La méthode Calimots intègre l'acquisition de beaucoup de vocabulaire lié à la compréhension de textes lus par l'adulte. Elle travaille les types de textes et leurs productions au fur et à mesure de l'année.

– **Evaluations nationales en CP et CE1 :**

Nous sommes en train d'étudier avec les collègues les résultats de ces évaluations pour faire évoluer notre projet d'école. Les familles des élèves de CP et de CE1 ont toutes eu un rendez-vous avec l'enseignante pour faire le point sur les résultats de leur enfant. Nous vous communiquerons nos conclusions pour l'évolution du projet d'école lors du prochain conseil. De nouvelles évaluations en CP auront lieu en janvier et apporteront peut-être d'autres adaptations.

⇒ **Axe 2 : Parcours éducatifs (artistique, culturel, citoyen et éducatif de santé).**

- Sur le plan culturel : Malheureusement, cette année nous n'aurons pas musique avec Valérie comme d'habitude. La communauté de commune a donné la subvention au milieu d'autres à la mairie et elle va être utilisée pour payer le chauffage. Monsieur le maire m'a dit que ce ne serait pas possible pour cette année.

Nous sommes déçues car au niveau de la comcom, il y a des actions organisées mais qui se font à St Maurice ou ailleurs et le transport n'est pas pris en compte. Du coup nous ne pouvons pas en profiter (1mètre cube de lecture, exposition sur Ramos). C'est bien dommage !

Le DDEN et les parents d'élèves sont choqués de ce qui s'est passé. Le DDEN explique que l'école de JARCIEU en appelant EBER aurait réussi à régler le problème. La directrice va donc appeler EBER pour se renseigner et elle en informera le conseil d'école. → La directrice a appelé EBER qui lui a dit que la commune avait envoyé un courrier pour dire qu'ils ne prendraient pas l'intervenant musique cette année car la facture de chauffage de l'école allait beaucoup augmenter. EBER a aussi précisé que la subvention étant dans une enveloppe globale, la commune pouvait en disposer comme elle le souhaitait.

- Sur le plan sportif :

- Nous avons tous commencé en période 1 par un cycle course longue (endurance) car nous souhaitions poursuivre l'organisation du courseton. Cette année, chacun courait car il avait la chance de pouvoir le faire (alors que d'autres enfants malades ne le peuvent pas) et d'apprendre à maîtriser sa course pour pouvoir aller au bout de l'effort. Nous n'avons pas pu faire le courseton le vendredi 21 octobre comme prévu à cause de la météo. Il a été reporté au 25 novembre mais la pluie était encore prévue. Finalement, nous allons le faire le vendredi 2 décembre mais dans la cour de l'école car l'herbe reste trop mouillée à cette période. Nous offrirons une médaille à chaque enfant grâce à la coopérative scolaire pour marquer la participation au courseton ainsi qu'une collation.

- pour l'instant, le protocole nous permet de pratiquer tous les sports autorisés à l'école. Les CE et CM vont commencer le hand. Normalement, les CE et CM devraient aussi faire du badminton en période 3 si la salle est accessible (problème des travaux prévus) et sûrement du football mais nous n'avons pas encore confirmation.

-En GS/CP après le cycle course longue, nous allons commencer un cycle avec parcours de motricité et lancer avec précision dans la salle de motricité. Et en même temps nous continuons (avec Christine) les jeux coopératifs pour développer le respect des règles et la solidarité. A la prochaine période nous découvrirons l'utilisation de plusieurs raquettes : tennis de table, tennis, badminton pour développer l'agilité.

- En PS/MS les enfants ont réalisé eux aussi un cycle course longue ainsi que des parcours de motricité qui sont très importants pour leur développement physique. Ils jouent aussi à des jeux coopératifs pour développer la coopération.

- Piscine : à l'heure actuelle, nous ne savons pas si la piscine de Beaurepaire sera accessible et pour l'instant nous n'avons pas d'autres solutions. Normalement, ce sont les CP et CE qui y vont en priorité et si possible les CM. Mais il faudrait pouvoir y emmener aussi les CE2 de cette année car ils n'y sont jamais allés. Mme FIGUET fait remarquer que l'école de REVEL a pu aller à Aqualib avec 2 classes pour 10 séances pour 3 000€. La directrice va appeler pour voir s'il resterait des places dans une piscine couverte des environs. Elle tiendra le conseil au courant dès qu'elle aura des informations.

➤ Sur le plan humaniste :

- Nous avons tous travaillé sur les règles de vie en collectivité durant la première période et en arts plastiques nous avons réalisé un arbre du vivre ensemble qui est dans le hall d'entrée de l'école.
- Toutes les classes de la PS au CM2 vont pouvoir faire les compétences psychosociales cette année. La première séance a lieu le mardi 15 novembre puis il y en aura une autre en février puis la dernière en mai. Il n'y aura que 3 séances avec les intervenants cette année et normalement nous aurons une séance à faire nous même car cette activité est victime de son succès.
- Les CM ont retravaillé sur le respect des autres et la liberté d'expression lors de l'hommage à Samuel PATY.
- La classe de CM continue de gérer les déchets triés de toute l'école. Tous les mardis, certains d'entre eux accompagnent leur enseignante pour aller vider nos poubelles de tri (papiers / emballages) dans les containers qui sont juste à côté. Bravo à eux !
- Dans ce cadre, la classe de GS/CP s'occupe du développement d'un compost. Normalement, M. THIVOLLE (guide composteur) viendra animer un atelier de construction d'un lombricomposteur au sein de la classe. Cela permettra d'avoir notre propre lombricomposteur qui est plus facile à utiliser que le compost au fond du pré pendant l'hiver. Il faudrait que la cantine nous fasse passer au moins une partie des épluchures de fruits quand il y en a et les familles venant à l'école et n'ayant pas de compost à la maison peuvent apporter leurs épluchures. Des rappels sont lancés régulièrement dans les cahiers de vie ou de devoirs. L'objectif est de nourrir le potager pour pouvoir jardiner au printemps.
- L'année dernière le jardin est malheureusement resté en friche, le covid ayant perturbé le fonctionnement de la classe nous n'avons pas réussi à trouver le temps pour nous en occuper correctement. Mais cette année nous espérons y arriver.
- Toutes les classes seront sensibilisées au respect de la propreté dans les lieux publics et dans la nature en participant à « nettoignons la nature » que l'on va faire au printemps pour avoir moins chaud qu'en fin d'année comme l'année dernière.

⇒ **Axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive- Elèves à besoins particuliers**

La mise en place des **groupes de besoins** (travail en autonomie et tâches plus complexes pour les élèves qui avancent / travail avec l'enseignant pour remédier ou consolider une notion pour les élèves dont la compétence n'est pas acquise) permet aux enseignants d'essayer de gérer l'hétérogénéité des élèves.

A cela s'ajoutent **les séances d'APC**, **le tutorat en classe** (l'aide d'un élève par un autre élève), **la différenciation pédagogique** (adaptation du travail en quantité et en difficulté en fonction des élèves), **les échanges de services** pour la phonologie, l'anglais et la découverte du monde, **l'intervention des enseignants du RASED** (Maîtresse E ), **la mise en place de PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) et **les stages de l'école apprenante** mis en place suite au confinement permettent de proposer du soutien à chaque vacances. Mais si les groupes ne sont pas suffisants nous ne pouvons mettre en place ce soutien.

Le bilan effectué montre que les groupes de besoin, le tutorat et la différenciation pédagogique fonctionnent bien mais ne sont pas toujours suffisants. Les APC permettent d'accorder un temps privilégié (en petit groupe) pour les élèves qui en ont besoin. Les enseignants remarquent qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir l'estime de soi chez certains élèves.

Remarque : un bon suivi médical (ophtalmologique, orl, dentaire, orthopédique, orthophonique,

psychologique, orthoptique...), adapté aux besoins de l'enfant, est primordial pour sa réussite à l'école. Les enseignants, la puéricultrice de la PMI, l'infirmière scolaire, ou les enseignants du RASED, peuvent être amenés à orienter certaines familles vers ces professionnels.

L'infirmière est venue faire la visite d'une partie des GS le lundi 14 novembre, elle finira le vendredi 9 décembre car à la date prévue au départ il y avait trop d'absents. . La PMI interviendra pour les PS durant l'année. **Il est important de bien suivre les préconisations de la PMI ou de l'infirmière et le plus rapidement possible pour ce qui concerne un bilan ou suivi orthophonique car les délais sont très longs.**

⇒ **Axe 4 : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat).**

**Cantine** : L'équipe de la cantine s'est reconstituée : Élisabeth VALLET est toujours présente et elle est accompagnée d'Elyane HACHE. Monique fait la cantine par moment et dans ce cas, elle ne fait pas la garderie du soir et est remplacée par Elyane. Nous constatons que les enfants reviennent parfois tard de la cantine. Mais il y a souvent beaucoup d'élèves et surtout beaucoup de petits. Vous avez eu un message explicatif de la mairie en début d'année concernant le fonctionnement de la cantine.

Les parents remercient Monique et Elyane qui s'adaptent en fonction du nombre d'élèves inscrits à la cantine. Ils ont soulevé le problème de Monique et Elyane qui sont prévenues à la semaine pour leur emploi du temps (quand il n'y a pas de changement de dernière minute) car à partir de 35 enfants inscrits à la cantine, il faut une 3ème personne. Les parents pensaient que la loi imposait une emploi du temps connu un mois à l'avance. Mme MOREL a noté et se renseignera pour savoir si une organisation différente pourrait-être mise en place.

**Noël** : La mairie est en train de s'organiser pour le repas de Noël en fonction du COVID et de la distanciation à respecter. Nous saurons bientôt comment cela va se passer .

Le spectacle de Noël, est offert par le SOU des écoles, il aura lieu le jeudi 15 décembre le matin. Nous remercions le SOU des écoles pour ce moment festif toujours très attendu par les élèves.

Pour les cadeaux des classes, pris en charge par la mairie, nous souhaitons cette année commander un nouveau vélo pour les grands et une cabane, si possible construite par Jean François et sur pieds pour qu'elle ne s'abîme pas, pour permettre aux enfants de faire des jeux d'imitation. Mme MOREL se renseigne et nous dira si cela est possible.

**Aide aux devoirs et développement culturel** : Depuis 3 ans, la mairie s'est associée au centre social pour mettre en place du soutien aux devoirs et du développement culturel. Le CLAS a lieu les lundis et jeudis soirs de 16h30 à 17h45 et concerne 9 élèves du CE1 au CM2. Deux équipes d'animateurs se relaient pour animer ces moments de soutiens et de développement culturel.

### **Intervenants**

En sport pour les CE et CM, normalement Benjamin PION devrait intervenir en Badminton et Simon ISSARTEL en handball pour les CE et CM.

De plus, nous avons une **service civique**, Sinem CIFTCI, qui travaille au sein de l'école depuis début-septembre jusqu'à la fin de l'année. Elle s'occupe majoritairement des ateliers des GS mais aussi d'élèves en difficulté en CP et CE1 et elle aide dans les autres classes ponctuellement. Enfin, elle nous aide dans la réalisation de matériel pédagogique : photocopies, plastification, découpage, ... ce qui est très utile à l'ensemble des classes pour la mise en œuvre de la méthode MHM et du reste. Nous accueillons aussi par moment des stagiaires ATSEM de la MFR.

### **Soutien de la communauté de commune Entre Bièvre et Rhône, du Sou des Ecoles et de la Mairie**

Ce sont des partenaires qui apportent un soutien matériel et financier à l'école :

- La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône continue uniquement l'entretien du matériel qui avait été fourni par la CCTB. Pour l'instant, aucun budget d'achat de matériel n'a été voté. Nous avons dû acheter 3 ordinateurs avec la coopérative scolaire et la mairie nous en a acheté 2 pour que l'on puisse commencer à remplacer ceux de la CCTB qui sont en fin de vie. Nous remercions la mairie

pour sa participation.

- Le Sou des Écoles, association de parents d'élèves, soutient les projets de sorties scolaires proposés par les enseignants (sortie à la journée, spectacles, goûter de Noël, fête de l'école, ...) à hauteur de 700 euros par classe. Le SOU participe aussi à l'achat de matériel pédagogique à hauteur de 500 euros par classe. Nous espérons que les familles seront au rendez-vous pour les aider par leur présence et leur participation. Nous rappelons que sans le SOU nous ne pouvons aller tous en sortie scolaire chaque année comme cela se fait depuis très longtemps (plus de 10 ans).  
L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles du Sou des Écoles pour toutes ces activités possibles grâce à eux et qui permettent aux élèves de « sortir de la classe » pour découvrir des choses que certains ne feraient jamais !
- L'éducation étant un service public national, son organisation et son fonctionnement sont assurés par l'Etat. Au niveau de l'école, c'est donc la commune qui a la charge des écoles publiques de son territoire. La mairie est propriétaire des locaux et assure la construction, l'extension, les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien de l'école. L'organisation de la restauration et de la garderie scolaires relève de la compétence de la commune. La commune gère les personnels non enseignants (ATSEM et personnel de cantine, d'entretien des locaux). C'est le maire qui inscrit les enfants de sa commune dans l'école, la directrice réalise uniquement les admissions par la suite.

#### **5) Bilan de la coopérative scolaire sur l'année 2021/2022 :**

Le compte de la coopérative est alimenté majoritairement par la vente des photos de classes et par la participation des familles. Cela nous permet de payer l'assurance de l'école, l'inscription et l'achat des livres du prix des Incorruptibles, d'abonner les classes à des journaux ou magazines adaptés à leur âge (1 jour 1 actu, Mes premiers j'aime lire, J'aime lire maxi, Images Doc, Youpi), des jeux pédagogiques, des livres, ... De plus, nous avons pu acheter de nouveaux ordinateurs pour remplacer les anciens qui ne fonctionnaient plus. Nous allons essayer de payer un intervenant en musique pour nous permettre une découverte de qualité (car aucune de nous n'est spécialisée en musique ou chant) que l'on pourra vous faire partager lors du spectacle de fin d'année. Nous attendons des devis pour voir si notre budget est suffisant ou non.

## **Bilan coopérative scolaire 2021/2022**

**Report actif : + 3361,65**

### **Dépenses :**

- Abonnements journaux, magazines, Incorruptibles, école des loisirs : **121,00**
- Sortie et spectacle : **400,00**  
(animation soierie, animation miel)
- Intervenant sur internet auprès des familles : **240,00**
- Adhésion USEP : **118,00**
- 
- Matériel pédagogique : **544,97**  
(méthode orthographe, cahiers retz lecture cp, médailles, livres, edumoov)
- Achat matériel (3 ordinateurs, outils compost) : **1787,3**
- Assurance : **190,35**

- Frais divers (papier cadeau, frais bancaires, envoi poste Tanzanie: **27,40**)
- Achat matériel pour revente (photos) : **1584,00**

#### Entrées :

- Cotisations coopératives : **576,00**
- Photos : **2482,50**

**Total restant : 1407,13**

#### 6) Travaux et aménagements

L'équipe enseignante remercie la commune de St Barthélémy pour tous les travaux réalisés régulièrement par la mairie .

L'équipe enseignante remercie tout particulièrement la commune pour les travaux suivants :

- Le changement des fenêtres .
- Le changement des éclairages.

L'équipe enseignante demande la réalisation des travaux suivants :

- La réparation du placo en haut des escaliers près de la classe de laurie.
- Le ponçage et la peinture des bancs de porte-manteaux des maternelles qui sont tâchés par les pipis et autres car non peints.
- La mise en place d'un volet roulant pour la porte de la salle de motricité afin de pouvoir baisser la luminosité pour la sieste.
- Placer un clou ou une vis pour fixer l'horloge dans la classe des CM.
- Faire réaliser par Jean-François une petite maison sur pied (pour éviter l'humidité) avec un toit étanche et pas de porte et suffisamment grande pour que les CE et CM puissent y jouer aussi lors de jeux inter-âges . Ceci sur l'espace où il y avait le toboggan orange afin que les élèves puissent faire des jeux d'imitation (restaurateur, vendeur de légumes ou autre, ... ) pendant les récréations. Nous savons que cela permet d'apaiser les relations entre les élèves.
- Le changement ou la réparation des fenêtres de la maternelle qui sont complètement voilées et s'ouvrent en cas de grand vent et laissent passer de l'air en permanence. De même, les puits de lumière du bureau et du hall laissent passer le froid et fuient en cas de grosse pluie. .
- L'installation de la fibre car actuellement nous avons souvent du mal selon les classes à faire fonctionner les 6 ordinateurs portables restants pour nos logiciels en ligne. → Mme MOREL nous indique que nous aurons la fibre en 2023 mais elle ne sait pas quand exactement.
- Les carreaux des marches de l'entrée se décollent à nouveau ce qui est dangereux. → M. Herbin explique qu'il faudrait enlever les carreaux et mettre du béton désactivé pour que cela ne bouge plus. Il connaît quelqu'un qui fait ce type de travaux et va se renseigner.
- La gouttière donnant sur le chemin qui va à la cantine est à nouveau percée et goutte sur le mur et le passage. Cela rend le sol glissant même sans verglas et abîme le mur.
- Changer la bibliothèque des GS/CP qui n'est pas adaptée à leur âge.
- Renouveler la peinture des murs des classes, une classe par année sur 4 ans.

#### 7) Questions des parents :

Dates des prochains conseils d'école : le **jeudi 9 mars 2023** et le **jeudi 15 juin 2023**.

La présidente remercie les personnes présentes et clôt la réunion.

Laëtitia PAVEGLIO  
Secrétaire

Mélanie MARTIN  
Présidente